

LA REDEVANCE SPÉCIALE INCITATIVE DÉCHETS POUR LES PROFESSIONNELLS DU TERRITOIRE.

Portez un regard nouveau
sur vos déchets !



Pour qui ?

- Utilisateurs de **poubelles de plus de 400 litres***
- **Les entreprises privées :** commerçants, artisans, etc.
- **Les établissements publics :** mairies, écoles, salles des fêtes, etc.
- **Les établissements parapublics :** maisons de retraite, gendarmeries, lycées, etc.

Pourquoi ?

- **Rendre équitable** le financement du service entre ménages et professionnels.
- **Réduire ses déchets.**
- S'engager dans **l'économie circulaire.**
- Créer une **dynamique de territoire.**

* 2 gros bacs 2 roues 340 litres ou au moins un bac 4 roues 660 litres

CE QUE JE PEUX FAIRE ? JE CONTINUE À TRIER ...

Les matériaux que je peux valoriser :

- En déchèterie : cartons, films plastiques, polystyrène, appareils électriques et électroniques, ...
- Dans mon bac jaune : bouteilles et flacons plastiques, canettes, cartonnettes d'emballages, ...
- Au point d'apport volontaire : papier et verre.



RECYCLER RÉUTILISER

J'utilise le dos de ma feuille de papier déjà écrite, comme brouillon.

J'installe une poubelle de tri dans les salles de pause.

**Pour venir en déchèterie n'oubliez pas votre badge jaune,
les déchèteries du SIRTOM sont labellisées
pour l'accueil des professionnels.**

Le saviez-vous ?

Une entreprise d'insertion locale valorise le polystyrène et les grands plastiques souples.

Comment faire ? Des contenants sont prévus à la déchèterie.

COMMENT ALLER PLUS LOIN ? LE SIRTOM M'ACCOMPAGNE !

Le SIRTOM s'engage à vous accompagner :

- Entretien individuel sur RDV et rencontre à plusieurs.
- Diagnostic de votre production de déchets.
- Mise en place de projets de réduction des déchets.
- Suivi et accompagnement de vos projets.

Toutes les questions sur la réduction, la réutilisation, la réparation et le recyclage des déchets sont les bienvenues durant ces rencontres.



Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas !

Le saviez-vous ?

En 2020, les gobelets, assiettes, et autres vaisselles en plastique à usage unique seront interdits.

Vous pouvez anticiper en vous procurant des assiettes et gobelets lavables et réutilisables !



RETOURS D'EXPÉRIENCES

Nadine CHAVY - Infirmière Hygiéniste
EHPAD Lucie et Raymond Aubrac - 71250 SALORNAY sur GUYE

A la maison de retraite de Salornay, le compostage mis en place par le SIRTOM fonctionne depuis juillet 2016. Même s'il n'est pas toujours rigoureux, il a permis la sensibilisation des agents de la cuisine au tri des déchets et une meilleure préparation des sols pour les plantations de printemps.

Les poules « Côté Jardin » sont nourries avec les restes des repas de la petite unité de vie, cela participe à la réduction du « gaspillage ».

Thomas CHEVALIER,
Directeur de l'Office de tourisme de Cluny - 71250 CLUNY

Nous avons changé notre méthode de livraison avec notre imprimeur, il livrait les documents 10 par 10 sous blisters dans des cartons, nous avons supprimé ces cartons et le blister qui les entouraient. Les documents sont justes maintenus entre eux par des cerclages papier ou des élastiques. Lorsque nous nous rendons sur des salons, nous avons investi dans des caisses pour transporter ces documents.

Nous avons également supprimé le cartonage rigidifiant derrière les blocs de plans touristiques et nous calculons au plus juste des quantités pour ne pas jeter (et c'est réussi en 2018-2019 !).

Notre imprimeur est labellisé Imprim Vert et PEFC. Moins de manutentions, moins de déchets, moins de coût !

Contact

www.sirtomgrosne.fr - SIRTOM de la Vallée de la Grosne - 03.85.59.26.98

